

# à la Communauté d'Agglomération de Rouen...

du code de l'environnement).

Exemples : le boulevard maritime, qui dessert la zone industrialo-portuaire, où le Port Autonome de Rouen a supprimé la piste cyclable existante, au prétexte de la végétalisation des bas-côtés ; les entrées de l'Agglo (en particulier sur la RD 42 dans St Aubin Epinay) où, pour apaiser le trafic, sont créées des réductions de chaussées, sans aucun aménagement cyclable, contraignant les cyclistes à jouer les ralentisseurs, au péril de leur vie. Malgré nos interpellations du préfet, de la DDE, des communes, de l'Agglo, du département, de la région, avant que ne se réalisent ces travaux, les

cofinanceurs renvoient la balle sur les maîtres d'ouvrage qui, eux, trouvent toutes sortes de raisons pour ne pas se soumettre à la loi !

En désespoir de cause, SABINE Agglo de Rouen a saisi le tribunal administratif et déposé une plainte à la Commission Européenne.

Quand l'Agglo décide de faire quelques embryons d'aménagement, elle les conçoit le plus souvent sans consulter notre association de cyclistes urbains. L'Agglo, c'est aussi les transports en commun. Les nouvelles lignes Est/Ouest, en partie en site propre, desservent des communes sur les plateaux et le centre-ville en fond de val-

lée. Compte-tenu des pentes qui obligent le cycliste urbain à se transformer en cycliste sportif, **l'Agglo avait prévu et annoncé dès 1999 que les bus de ces lignes pourraient transporter 2 vélos.** Aujourd'hui ces lignes sont en exploitation mais **n'acceptent pas les vélos !**

Notre conclusion : de bonnes intentions au démarrage, beaucoup de communication pour faire croire qu'on s'intéresse au vélo, mais au final des réalisations insuffisantes, sans continuité et ne répondant pas à une réelle volonté de faire évoluer les déplacements urbains.

## La communauté d'agglomération rouennaise apporte son financement à des travaux de voirie qui ne respectent pas la loi sur l'air.



Le boulevard maritime est en mauvais état, la piste cyclable des années 50 aussi... Les travaux de rénovation du boulevard sont cofinancés par l'Agglo.

La piste cyclable est supprimée alors que la largeur des bas-côtés était suffisante pour y installer trottoir, piste cyclable bi-directionnelle et végétaux...

## Travaux d'aménagement des entrées de l'Agglomération



À St Aubin Epinay, pas d'aménagements cyclables alors que la largeur des bas-côtés le permettait...



Les cyclistes deviennent des ralentisseurs humains au péril de leur vie (travaux financés à 33% par l'Agglo).



Le maire demande aux cyclistes de se contenter d'un sentier en stabilisé !

## 100 mètres de dénivelé entre le centre de Rouen et les plateaux, c'est dur à vélo !

Heureusement, il y a les bus... L'Agglo, en charge des transports en commun, avait annoncé dès 1999 que chaque bus des nouvelles lignes TEOR prendrait 2 vélos. 2006, le logo vélo a disparu sur le quai. Les nouvelles lignes ont été mises en service mais n'acceptent pas les vélos !

